

**FIDA****FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE****Conseil d'administration – Soixante-dix-neuvième session**

Rome, 10-11 septembre 2003

RESSOURCES DISPONIBLES POUR ENGAGEMENT**Ressources disponibles pour engagement**

1. Les annexes I et II ont pour objet de donner au Conseil d'administration une estimation des ressources engageables au titre du Programme ordinaire du FIDA au 31 juillet 2003.
2. Conformément aux pratiques comptables en vigueur, les entrées nettes sont utilisées immédiatement pour compenser le solde non couvert au titre du pouvoir d'engagement anticipé (PEA). Comme il ressort de l'annexe V, le montant du PEA reporté au 31 décembre 2002 se chiffre à 277,8 millions de USD. Pour la période de janvier à août 2003, les engagements de prêts et de dons se sont montés à 81,3 millions de USD et les entrées nettes étaient estimées à 192,8 millions de USD. Le montant du PEA reporté fin août 2003 serait donc ramené à 166,3 millions de USD. Il est proposé de couvrir au moyen du PEA le montant des prêts et dons présentés à la soixante-dix-neuvième session du Conseil d'administration, soit 99,8 millions de USD. Ainsi, le montant du report au titre du PEA à l'issue de la session s'établirait à environ 266,1 millions de USD. Il convient de noter que ce chiffre représente une réduction de 11,7 millions de USD par rapport au montant net du PEA reporté au 31 décembre 2002. Postulant que les entrées nettes indiquées à l'annexe V se réaliseront, la direction estime que le report net au titre du PEA se chiffrera, au 31 décembre 2003, à 345,1 millions de USD, ce qui représente un montant inférieur au plafond global de 400 millions de USD fixé pour l'année. Ainsi, l'utilisation nette du PEA, qui a été de 153,7 millions de USD en 2001 et de 124,1 millions de USD en 2002, devrait être de l'ordre de 67,3 millions de USD en 2003, faisant ressortir une tendance à la baisse de l'utilisation du PEA.
3. Sur la base de ces pratiques comptables, comme indiqué à l'annexe I, les ressources nettes disponibles pour engagement étaient égales à zéro au 31 juillet 2003.
4. L'annexe II donne l'état détaillé au 31 juillet 2003 des contributions des États membres spécifiquement exclues des ressources engageables.
5. L'annexe III détaille les montants des prêts et des dons approuvés par le Conseil d'administration à sa soixante-dix-huitième session en avril 2003.



6. L'annexe IV donne des précisions sur les prêts et les dons soumis à la présente session du Conseil d'administration, qui s'élèvent à approximativement à 72,6 millions de droits de tirage spéciaux (DTS). Aux taux de change en vigueur au 26 août 2003, ces prêts et dons se chiffrent à quelque 99,8 millions de USD.

7. L'annexe V indique les ressources engagées au titre du PEA en 2002 et 2003. Elle contient également une analyse des flux nets durant la période d'utilisation du PEA, comme l'avait demandé le Conseil d'administration à sa soixante-quinzième session. Elle fait aussi apparaître les rentrées nettes attendues jusqu'au 31 décembre 2003.

Le pouvoir d'engagement anticipé et son plafond

8. Étant donné que les ressources disponibles pour engagement au 31 août 2003 ne sont pas suffisantes pour couvrir le montant prévu des prêts et des dons qui doivent être approuvés à la présente session du Conseil d'administration, on compte recourir au PEA, conformément aux dispositions du paragraphe III.17 de la résolution 119/XXIV du Conseil des gouverneurs et comme recommandé au paragraphe 14 ci-après.

9. Le Conseil des gouverneurs a autorisé le recours au PEA à sa vingtième session tenue en février 1997. La principale fonction du PEA est de compenser au moment de l'approbation de prêts et de dons les déficits de ressources engageables qui peuvent apparaître au cours d'une année du fait de retards dans le versement des contributions, de la volatilité du produit des placements et/ou de retards dans les paiements et remboursements au titre de prêts octroyés par le Fonds.

10. Lors de l'adoption du dispositif du PEA pour la quatrième reconstitution, le montant maximum qui pouvait être engagé par ce moyen durant cette période de reconstitution était plafonné à 450 millions de USD, ce qui équivalait à trois années de rentrées de prêts à l'époque.

11. En vertu de la résolution 119/XXIV relative à la cinquième reconstitution des ressources adoptée le 31 juillet 2000, le PEA a été prorogé d'un an à compter de la fin de la période de la cinquième reconstitution, c'est-à-dire jusqu'au 19 février 2005. Aux termes de cette même résolution, il appartient au Conseil d'administration d'établir le niveau cumulé des ressources disponibles au titre du PEA.

12. Les modalités d'utilisation du PEA durant la période de la cinquième reconstitution, qui va du 20 février 2001 au 19 février 2004, sont définies dans le document GC 24/Res.119/XXIV/Rev.1. Elles habilitent le Conseil d'administration à fixer le montant maximum disponible au titre du PEA durant la période de reconstitution. À cet égard, le rapport de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA, entériné par le Conseil des gouverneurs en février 2003, faisait observer que: « le point de vue selon lequel le plafond du recours au PEA durant la période correspondant à la sixième reconstitution des ressources devrait reposer sur les mêmes principes que durant les périodes de la quatrième et de la cinquième reconstitutions, à savoir un plafond correspondant à trois ans de remboursement, a reçu un écho favorable ». Le plafond, calculé sur la base des estimations de rentrées de prêts au cours des trois prochaines années, serait de l'ordre de 540 millions de USD. Toutefois, lors de la Consultation, il a également été souligné qu'il fallait s'efforcer de maintenir le recours effectif au PEA en dessous de ce plafond. Dans cet esprit, le document relatif au programme de travail et budget administratif pour l'année 2003 approuvé par le Conseil des gouverneurs en février mentionne "un plafond global de 400 millions de USD prévu pour le PEA en 2003".

13. Il convient toutefois de noter dans l'annexe V que le total des entrées nettes pour la période de janvier à août 2003, à savoir 192,8 millions de USD, inclut un montant de 63,5 millions de USD correspondant aux contributions des États membres reçues sur un total de 174,2 millions de USD attendu cette année. Quelques pays qui versent d'importantes contributions n'ont pas encore déposé



leurs instruments de contribution ou versé leur contribution à la cinquième reconstitution, mais devraient le faire dans l'année. Un certain nombre d'autres pays contributeurs devraient effectuer des paiements d'ici à la fin de l'année au titre du solde de leurs contributions à la cinquième reconstitution, conformément aux procédures de règlement normales exposées dans la résolution relative à la reconstitution des ressources.

Recommandation

14. Compte tenu de la situation des ressources au 31 août 2003, le Conseil d'administration est invité à approuver le recours au PEA, comme suit:

"Le Conseil d'administration, conformément au paragraphe III.17 de la résolution 119/XXIV adoptée par le Conseil des gouverneurs, constatant que le recours effectif au PEA atteignait quelque 166,3 millions de USD au total avant la présente session, et notant en outre un déficit de ressources actuellement estimé à 99,8 millions de USD du fait que les ressources disponibles pour engagement sont égales à zéro et que les prêts et dons soumis pour approbation se montent à 99,8 millions de USD, approuve un nouveau recours au PEA à hauteur de 99,8 millions de USD. De ce fait, le report net au titre du PEA s'établira à quelque 266,1 millions de USD, contre 277,8 millions de USD au 31 décembre 2002. Le Conseil d'administration autorise en conséquence le Président à conclure des accords correspondant aux prêts et aux dons approuvés par le Conseil d'administration à sa soixante-dix-neuvième session tenue en septembre 2003. En outre, le Conseil d'administration prie le Président de lui faire rapport à sa prochaine session et aux sessions suivantes sur le recours au PEA et sur les ressources disponibles pour engagement."

ÉTAT DES RESSOURCES DISPONIBLES POUR ENGAGEMENT¹ AU 31 JUILLET 2003

(en milliers de USD)

Avoirs en monnaies librement convertibles		
Espèces	331 126	
Placements	1 909 826	
Billets à ordre – États membres	257 676	
Autres sommes à recevoir	<u>107 199</u>	<u>2 605 827</u>
À déduire		
Sommes à payer et obligations échues		(251 536)
Réserve générale		(95 000)
Prêts entrés en vigueur non décaissés	(1 910 819)	
Prêts approuvés, signés mais non encore entrés en vigueur	(286 483)	
Dons non décaissés	<u>(33 335)</u>	(2 230 637)
Tirages sur des billets à ordre qui n'ont pas été réglés (voir annexe II)		<u>(92 031)</u>
		<u>(2 669 204)</u>
Ressources disponibles pour engagement		(63 377)
À déduire		
Prêts non encore signés		(102 990)
Dons non encore signés		<u>(15 344)</u>
Ressources nettes disponibles pour engagement avant recours au PEA		<u>(181 711)</u>
Engagements anticipés reportés au 1^{er} janvier 2003	277 780	
PEA approuvé à la soixante-dix-huitième session du Conseil d'administration	<u>77 300</u>	355 080
À déduire:		
Engagements anticipés compensés à ce jour en 2003		<u>(173 369)</u>
Engagements anticipés reportés		<u>181 711</u>
Ressources nettes disponibles pour engagement		<u>0</u>

¹ Calcul réalisé à partir des montants effectifs en ce qui concerne les transactions au titre des prêts et dons ainsi que les contributions. Les autres chiffres sont basés sur les dernières estimations disponibles. Pour les chiffres à jour sur les ressources disponibles au 31 août 2003, voir annexe V.

**RESSOURCES DISPONIBLES POUR ENGAGEMENT AU TITRE DU
 PROGRAMME ORDINAIRE DU FIDA
 AU 31 JUILLET 2003**

Montants spécifiquement exclus
(en milliers de USD)

Programme ordinaire du FIDA

Tirages sur des billets à ordre au titre des contributions initiales qui n'ont pas été réglés		
Iran	29 358	
Iraq	<u>13 717</u>	43 075
Tirages sur des billets à ordre au titre de la première reconstitution qui n'ont pas été réglés		
Iraq	31 099	
Qatar	<u>3 763</u>	34 862
Tirages sur des billets à ordre au titre de la deuxième reconstitution qui n'ont pas été réglés		
Qatar	5 000	
Mauritanie	<u>2</u>	5 002
Tirages sur des billets à ordre au titre de la troisième reconstitution qui n'ont pas été réglés		
Corée, R.P.D. ¹	600	
Jamahiriya arabe libyenne	7 857	
Mauritanie	<u>25</u>	8 482
Tirages sur des billets à ordre au titre de la quatrième reconstitution qui n'ont pas été réglés		
Maroc	<u>600</u>	600
Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification		
Tirages sur des billets à ordre au titre de la première phase qui n'ont pas été réglés		
Mauritanie		<u>10</u>
Total des montants spécifiquement exclus		<u>92 031</u>

¹ En juillet, le FIDA a reçu un paiement de la R.P.D. de Corée au titre de la cinquième reconstitution.

ANNEXE III

PRÊTS ET DONS APPROUVÉS
À LA SOIXANTE-DIX-HUITIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN AVRIL 2003

PRÊTS		
Pays	Nom du projet/programme	Équivalent en DTS
Bangladesh	Projet d'appui à la microfinance et de soutien technique	11 900 000
Cameroun	Programme national de développement des racines et tubercules	9 600 000
Tchad	Projet de développement rural du Kanem	9 500 000
Nicaragua	Programme de développement économique dans la région aride du Nicaragua	10 250 000
Sénégal	Projet de développement agricole de Matam – Phase II	9 150 000
Total partiel		50 400 000
DONS		
Institution	Nom	
Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR)	Programme visant à améliorer la création de revenus à l'intention des communautés forestières dans le cadre du portefeuille de prêts du FIDA dans la région Asie et Pacifique	655 122
Centre international de la pomme de terre (CIP)	Programme visant à intégrer, amplifier et reproduire des technologies à l'intention de cultivateurs de pommes de terre dont les ressources sont maigres	582 331
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	Programme de production biologique de plantes médicinales, aromatiques et tinctoriales sous-utilisées en vue de promouvoir des moyens de subsistance durables en milieu rural en Asie du Sud	1 019 079
Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA)	Programme visant à renforcer les activités de recherche-développement destinées à améliorer la commercialisation des produits du secteur des petits ruminants et la création de revenus dans les zones arides de l'Amérique latine	727 913
Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE)	Programme pour la promotion de la productivité et du commerce des fruits et légumes: Initiative contre la mouche du vinaigre africaine (AFFI)	727 913
Centre international pour le développement des engrais (IFDC)	Programme d'évaluation participative, d'adaptation et d'adoption de technologies de gestion des nutriments respectueuses de l'environnement, destinées aux agriculteurs pauvres en ressources (ANMAT) - Phase II	727 913
IFDC	Programme d'élaboration et de mise en service d'un système d'information et d'aide aux décisions pour la production céréalière dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord	655 122
Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR)	Programme d'appui aux institutions et aux actions gouvernementales visant à réduire la pauvreté rurale dans la zone MERCOSUR	582 331
Société andine de développement (SAD)	Programme régional à l'appui des populations indigènes du Bassin de l'Amazone (PRAIA) – Phase III	582 311
Total partiel		6 250 055
Total		56 650 055¹

¹ Équivalant à environ 77,8 millions de USD au taux de change du 31 mars 2003.

ANNEXE IV

**PROPOSITIONS DE PRÊTS ET DE DONS PRÉSENTÉES À LA
 SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 POUR APPROBATION**

PRÊTS PROPOSÉS			
Pays	Nom du projet/programme	Équivalent en USD¹	Équivalent en DTS²
Burkina Faso	Programme d'investissement communautaire en fertilité agricole	12 091 200	8 800 000
Éthiopie	Projet de développement des communautés pastorales	19 785 600	14 400 000
Guatemala	Programme national de développement rural – Phase I: région de l'Ouest	29 609 700	21 550 000
Maroc	Projet de développement de l'élevage et des parcours dans l'Oriental – Phase II	6 251 700	4 550 000
Rwanda	Projet de promotion des petites et des micro-entreprises rurales – Phase II	14 633 100	10 650 000
Turquie	Projet de développement dans la région de Sivas-Erzincan	12 709 500	9 250 000
Total partiel		95 080 800	69 200 000
DONS PROPOSÉS			
Institution	Nom		
Institut international d'agriculture tropicale (IITA)	Développement participatif, diffusion et adoption de technologies relatives au niébé, pour réduire la pauvreté en Afrique de l'Ouest – Phase II	1 000 000	727 802
Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO)	Recherche adaptative participative et diffusion de technologies rizicoles en Afrique de l'Ouest – Phase II	1 000 000	727 802
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)	Bureau régional pour l'Asie du Sud: Intégration de l'égalité entre les sexes dans les activités de réduction de la pauvreté en Asie: Appui programmatique à l'analyse des politiques, au plaidoyer et à la mise en réseau pour lutter contre les inégalités entre les sexes et la vulnérabilité des femmes	200 000	145 560
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	Élargissement du programme de stages pratiques d'agriculture sur le terrain en Afrique orientale et australe	1 090 000	793 304
Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CDRIAP)	Renforcer et relier les organisations des pauvres – tirer les enseignements de l'expérience des organisations de la société civile et des projets du FIDA en Asie	450 000	327 511
Centre de recherches pour le développement international (CRDI)	Programme visant à établir un réseau de création et de partage des savoirs dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (POAN) – Phase II	1 000 000	727 802
Total partiel		4 740 000	3 449 782
Total		99 820 800	72 649 782

¹ Calculé au taux de conversion USD/DTS du 26 août 2003, soit 1,374000, sur la base des montants effectifs exprimés en DTS pour les prêts déjà négociés et des montants exprimés en USD pour les dons.

² Voir note 1.

ANNEXE V

ANALYSE DE L'UTILISATION DE RESSOURCES AU TITRE DU PEA

2002	
	(millions de USD)
1) PEA reporté de la période précédente	153,7
2) Utilisation nette du PEA*	124,1
3) PEA à reporter	277,8

*Égal aux prêts et dons approuvés par le Conseil d'administration pour un montant de 388,1 millions de USD plus les engagements supplémentaires au titre de dons de 7,9 millions de USD, moins les flux nets de 271,9 millions de USD en 2002.

2003				
	(millions de USD)			
	2003 Estimatif janvier à juillet ¹	2003 Estimatif août ²	2003 Estimatif septembre à décembre	2003 janvier à décembre
1) Ressources disponibles en début de période	0	0	0	0
Analyse des flux				
Rentrées de prêts	103,7	13,0	63,3	180,0
Annulations de prêts	1,7	0	48,3	50,0
Contributions des membres	63,5	0	110,7	174,2
Produit des placements	37,7	8,0	28,8	74,5
Dépenses administratives, AMACS, PTS	(38,7)	(5,6)	(13,7)	(58,0)
Dépenses afférentes au MFDP	2,5	0	(30,5)	(28,0)
Transferts pour l'Initiative PPTE		0	(27,0)	(27,0)
Variations nettes dues aux fluctuations des taux de change	(2,3)	0	0	(2,3)
Libérations de contributions exclues	9,3	0	0	9,3
2) Total des flux nets	177,4	15,4	179,9	372,7
Prêts et dons approuvés au titre du PEA (EB 78)	77,3			77,3
Prêts et dons proposés au titre du PEA (EB 79)			99,8*	99,8*
Prêts et dons proposés au titre du PEA (EB 80)			258,9	258,9
3) Montant total brut approuvé par le Conseil d'administration au titre du PEA	77,3	0	358,7	436,0
4) Engagements au titre de prêts et de dons³	(81,3)	0	(358,7)	(440,0)
5) Montant du PEA compensé pendant la période	(173,4)	(15,4)	(179,9)	(368,7)
Ressources disponibles en fin de période (=1+2+3+4+5)	0	0	0	0
6) Engagement anticipé reporté (=3+5+(période antérieure)	181,7	166,3⁴	345,1	345,1
Utilisation nette du PEA (=3+5)	(96,1)	(15,4)	178,8	67,3

AMACS: Assurance maladie après cessation de service
 Initiative PPTE: Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
 MFDP: Mécanisme de financement du développement des programmes
 PTS: Programme de transformation stratégique

¹ Sur la base des chiffres effectifs jusqu'en mars 2003. D'avril à juillet 2003, sur la base des transactions effectives au titre des prêts et dons et des contributions. Les autres chiffres sont fondés sur les dernières estimations disponibles.

² Cette estimation du montant à reporter dépend de certaines hypothèses concernant en particulier le revenu des placements et le versement de contributions par les principaux donateurs.

³ Y compris les dons approuvés directement par le Président.

⁴ * Le montant à reporter au titre du PEA à l'issue de la session du Conseil d'administration de septembre s'établirait au total à 266,1 millions de USD. Ce chiffre représente la somme du PEA reporté en août (166,3 millions de USD) plus le montant des prêts et dons proposés à cette même session (99,8 millions de USD).